

Argenteuil Des flash-balls et un effectif en forte hausse

## La ville veut armer la police municipale

Maïram Guissé | Publié le 26 juin 2013, 07h00



Si la préfecture accepte la demande, Argenteuil serait la première ville du département dotée de flash-balls. Mais les policiers municipaux devront impérativement passer des « tests d'aptitude » et suivre une formation. **(LP/O.A.)**

Argenteuil veut le retour d'une police de proximité... armée. Une délibération a été votée en ce sens lundi soir lors du conseil municipal. « Nous souhaitons l'armement de tout ou partie de la police municipale de flash-ball, une arme de quatrième catégorie », indique Philippe Doucet, député-maire (PS). Si la préfecture accepte la demande de la municipalité — c'est elle qui donne les autorisations de ce type — Argenteuil serait la première ville du département dotée de cette catégorie d'armement. « Je n'ai pas de position de principe sur le sujet, commente le préfet Jean-Luc Névache. J'attends de voir très précisément quelle sera la demande du maire. J'ai une appréciation au cas par cas. »

### Et la création d'une brigade mobile de soirée

Outre ce dispositif, la ville souhaite tripler le nombre de policiers municipaux et passer à un effectif de cent employés, contre quarante aujourd'hui. « Nous voulons en avoir un pour 1000 habitants comme c'est le cas pour les villes de notre taille, précise Nicolas Bougeard, adjoint en charge de la tranquillité publique. L'idée est d'avoir des patrouilles pédestres, visibles dans tous les quartiers et capables de résoudre les petites affaires. La population est en demande. » Cette délibération prévoit également la création d'une brigade mobile de soirée, « entre 17h30 et 1 heure », et d'une brigade canine constituée de maîtres chiens.

Si l'opposition s'est abstenue lors du vote, à cause d'« un manque d'informations », la délibération n'a pas fait l'unanimité parmi la majorité. Dominique Mariette, élu (LO) en charge de la jeunesse a ainsi voté contre. « S'il y a des moyens financiers à mobiliser, je crois que c'est au niveau du soutien à la jeunesse », insiste-t-il.

Le PC, par la voix de l'adjointe à la [santé](#) Françoise Monaque, s'est aussi élevé contre le projet. « Si l'armement ou le renforcement du parc de vidéosurveillance étaient la solution, il y aurait moins de délinquance dans les villes où ces dispositifs sécuritaires ont été mis en place. Or aucune statistique ne l'a démontré jusqu'à maintenant... » « Il n'y a jamais eu d'incidents impliquant des policiers municipaux dans l'exercice de leur fonction avec les flash-balls, rétorque le maire. Nous ne faisons pas le choix, comme ça s'est fait dans beaucoup de communes, d'avoir du flash-ball la journée et des revolvers en soirée. » Avant de porter ces [armes](#), les policiers municipaux devront impérativement passer des « tests d'aptitude, suivre une formation et savoir comment appréhender une arme. », souligne Nicolas Bougeard évoquant des tests très « structurés ».